



LA VILLE-ÈS-NONAI, le 8 juillet 2026

Objet : Convocation Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de LA VILLE-ÈS-NONAI se réunira :

Le mercredi 15 juillet 2026 à 20h30 à la mairie

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026.

- Tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2026-2027.
- Prescription de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Rétrocession à la commune des voiries, parties communes et de l'éclairage public du lotissement privé « Saint-Laurent » / « Le Domaine des Masses ».
- Dénomination d'une voie publique – Passage de la Prieure.
- Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Saint-Malo Agglomération.
- Convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35.
- Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine.
- Autorisation de signature d'une convention d'honoraires et de frais d'avocat.
- Autorisation de signature d'une convention d'occupation privative du domaine public pour l'implantation d'une station radioélectrique.
- Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité.

- Création d'un emploi permanent – Agent des services technique.
- Modification d'un emploi permanent – Secrétaire Général de mairie

Informations et questions diverses.

**Le Maire
Jean-Malo CORNÉE**

